

COMMISSION DE TRAVAIL EDUCATION / JEUNESSE / PETITE ENFANCE
Compte rendu de la rencontre du 26 juin 2002

Thème : La coordination et la mise en réseau des Contrats Educatifs Locaux, des projets éducatifs locaux

Hélène KNOLL (Association SOLEIL)
Responsable principale de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance
Claire DUPOUY (ATTAC des Hautes-Pyrénées)
Responsable de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance

Etaient présentes :

Françoise HARF	DDJS des Pyrénées Atlantiques
Hélène KNOLL	Centre de Loisirs « les Castels » (65)
Nicole SIRVEN	Circonscription Médico-sociale de Vic en Bigorre (65)

Sujet de la rencontre : Les axes d'une formation sur la participation des publics (parents, jeunes, élus, enseignants, animateurs, bénévoles associatifs) dans les projets éducatifs locaux, à tous les niveaux : diagnostic, phase d'élaboration du projet, constitution de comités de pilotage pertinents, suivi du projet dans son déroulement.

Compte tenu du petit nombre des participants, nous avons décidé de modifier l'ordre du jour et de faire une synthèse des recommandations issues des différentes rencontres à l'attention du Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour.

La coordination des Contrats Educatifs locaux :

Elle pourrait être assurée par :

Un comité technique de pilotage

dont le rôle sera de :

- Mutualiser les expériences (notamment les évaluations des contrats qui arrivent à terme)
- Coordonner les offres de loisirs à l'échelle des territoires.
- Proposer des thèmes transversaux aux différents CEL.
- Favoriser la concertation des partenaires institutionnels des 3 départements concernés.
- Retenir les propositions éligibles à une aide Pays, orienter les autres vers les procédures ordinaires et les partenaires potentiels.

Il sera composé de :

- Les coordonnateurs des CEL du territoire.
- Les partenaires institutionnels.
- Des représentants du GIP
- Des représentants du Conseil de Développement
- Des parents et des enseignants membres de comités locaux de pilotage de CEL
- Le coordonnateur des CEL du Pays du Val d'Adour

Un coordonnateur des Projets Educatifs Locaux du Val d'Adour

Profil : Animateur socio éducatif, niveau DEFA, ½ temps dans un premier temps.

Dont le rôle sera

- D'animer le comité technique de pilotage
- De préparer ses travaux
- De faire le lien entre les CEL
- D'aider au développement de projets transversaux
- D'accompagner l'émergence de Projets Educatifs Locaux sur le territoire
- De centraliser les informations concernant l'offre d'animation socio éducatif sur le territoire.
- De programmer des journées de formation destinées aux coordonnateurs et membres des comités locaux de pilotage sur la mise en place, le suivi, l'évaluation des projets éducatifs locaux et la méthodologie de projet.

Les critères retenus pour caractériser un Projet Educatif Local du Pays du Val d'Adour

Le comité de pilotage local :

Il doit être un lieu ouvert et efficace, témoigner d'une réelle démarche participative.

Indicateurs :

1. Présence de parents en plus des parents représentants des associations de parents et délégués de parents.
2. Présence de jeunes pour les sujets les concernant.
3. Régularité des réunions du comité.
4. Présence d'un coordonnateur.

Le diagnostic participatif :

Il doit associer tous les partenaires locaux et être évolutif.

La méthode mise en œuvre doit permettre l'expression de tous.

Des thèmes transversaux pouvant être soutenus par le Pays

Ces thèmes seront déterminés par le comité technique de pilotage.

Les projets s'inscrivant dans les thèmes et objectifs déterminés pourraient bénéficier d'une aide financière directe et/ou d'un appui technique.

Le groupe de travail du Conseil de Développement propose de retenir un thème actuellement :

L'éducation au territoire :

Pourraient être retenus les projets portés par un ou plusieurs CEL du Val d'Adour sur l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement sur le territoire et proposant des actions impliquant un partenariat de plusieurs structures d'accueil enfance jeunesse du territoire (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, associations de jeunes...)

Vers un pôle de compétence :

Sur proposition du comité technique de pilotage, le Pays pourrait à terme développer un réseau d'animateurs compétents en capacité d'intervenir en milieu scolaire ou de loisirs, favorisant ainsi le développement de l'emploi de proximité et la valorisation des compétences locales (associations culturelles, sportives, d'éducation à l'environnement)